

Paris, le 2 juillet 2020

**Monsieur le Directeur général de l'Aviation civile**  
50 rue Henry Farman  
75720 PARIS Cedex 15

Monsieur le Directeur général,

Des négociations sociales engagées à la fin de l'année 2019, il ne reste aujourd'hui qu'un semblant de souvenir. Après la violente crise sanitaire qui s'achève, du moins l'espérons-nous tous, s'annonce une crise sociale sans précédent, et notamment dans le transport aérien.

Les observateurs, depuis plusieurs mois, s'accordent à dire que l'activité aérienne ne se remettra pas avant deux, trois voire cinq ans de l'épisode traversé.

D'aucuns s'interrogent même sur la viabilité du modèle actuel et la reprise d'un usage massif de l'avion pour les échanges humains et matériels entre territoires du monde.

La CFDT de l'aviation civile est un des syndicats de la première confédération française, et à ce titre n'a pas pour habitude de se voiler la face : entre les exigences environnementales et les contraintes économiques, la Direction générale de l'aviation civile et ses personnels doivent s'attendre à une tempête sociale au cœur de leur activité. Mais la tempête ne signifie pas la fin de tout. Il s'agit donc aussi pour la CFDT, tout en affrontant le grain, de penser à la suite du voyage.

C'est pourquoi si nous comprenons parfaitement qu'après une autorisation d'emprunt de 1,25 milliards d'euros qui ne suffira certainement pas à équilibrer les comptes de 2020 et 2021 la DGAC réfléchisse à rationaliser au maximum sa gestion, nous ne pouvons accepter que cette réflexion se passe de l'expertise des personnels et de leurs représentants.

Or les annonces distillées savamment lors des quelques rencontres de dialogue social organisées par le Secrétariat général de la DGAC, qui donnent le sentiment que se préparent des économies considérables sur le dos des personnels, semblent à ce jour ne pas faire partie d'un tableau maîtrisé d'économies raisonnables et respectueuses de l'équité entre personnels.

En outre la crise de la Covid-19 a-t-elle fait de notre point de vue apparaître des attentes et des idées nouvelles chez les personnels, parfaitement compatibles avec un exercice de leurs fonctions, et un objectif de qualité de vie au travail, améliorés.

C'est pourquoi, dès aujourd'hui, Monsieur le Directeur général, la CFDT vous demande de réunir l'ensemble des acteurs sociaux de la DGAC, sous l'égide de son Ministre de tutelle, autour de la question de la traversée de la crise et des perspectives d'avenir.

Pour le SPAC CFDT  
Jean-Christophe SALUSTE  
Secrétaire Général

